



Centre Régional d'Action
Interculturelle du Centre

RAPPORT D'ACTIVITES 2009

Ce.R.A.I.C. asbl

Rue Dieudonné François 43 – 7100 TRIVIERES

Tél. : 064/23.85.56 – Fax : 064/26.52.53

E-mail : ceraic@swing.be - Site Internet : www.ceraic.be

N° entreprise : 448.445.450

Introduction

Ce rapport est le premier réalisé après les dernières modifications du décret de juillet 96, il se base sur les nouvelles missions et l'apparition du Plan local d'intégration.

Même si en 2009, la nouvelle mouture du décret n'entre en considération qu'au 1^{er} octobre, nous avons voulu montrer que le travail réalisé au Ce.R.A.I.C. a toujours été en adéquation avec la volonté du Gouvernement wallon et que les changements, s'ils précisent un peu plus les champs d'action, restent fidèles au décret initial sur le fond.

Le travail en réseau reste la ligne de conduite principale de nos actions, même si la frontière entre le travail de 1^{ère} ligne et celui de 2^e ligne est parfois très ténue.

Ainsi, le travail du service social a été instauré et approfondi car entre la politique d'accueil (OE, CPAS, Communes, ...) et l'insertion sociale et professionnelle (ONEM, FOREM, organismes de formations, d'insertion, ...), il y a un vide. Or les personnes en demande d'asile, en cours de régularisation et les personnes qui, du jour au lendemain, basculent dans l'appellation précaire de «sans papiers» suite à un refus de statut, sont bien présentes sur le territoire. Aucun organisme public ne peut les prendre en charge, les accompagner. Seules des associations peuvent les orienter; encore faut-il le faire en toute connaissance de cause pour ne pas nuire à leurs intérêts. C'est donc tout naturellement que les demandes de terrains sont arrivées au Ce.R.A.I.C. et que nous avons formé une, puis deux assistantes sociales tant sur le plan juridique que social.

La plupart de ces personnes seront un jour (parfois après de nombreuses années) reconnues ou régularisées; le travail d'intégration ne peut donc s'interrompre si on veut s'assurer d'une bonne insertion dans le paysage social, économique et politique de la Wallonie.

De là découle aussi la notion de primo-arrivant qui englobe les personnes arrivées par regroupement familial, les réfugiés et régularisés, les étudiants, les mena, ... Ces personnes se tournent vers des écoles d'alphabétisation, des organismes d'insertion, des classes passerelles, ... La plateforme primo-arrivants réfléchit avec ces institutions sur la manière de faciliter l'insertion de ces nouveaux immigrés.

Comme beaucoup de nos partenaires désirent avancer dans le travail avec la population d'origine étrangère, nous appuyons leur demande de subvention dans le cadre des ILDS et projets FIPI en les aidant à constituer leur dossier, nous les soutenons et les accompagnons dans les phases de réalisation et de justification des dépenses.

Nous les aidons également dans la formation de leur public que ce soit à travers des formations liées à la lutte contre le racisme et contre les discriminations ou dans l'apprentissage de l'interculturel (module dans les formations d'OISP, d'accès à l'école de police, ...), mais également dans l'apprentissage de la législation liée à la création, gestion ou évolution d'une asbl et enfin à travers des séances d'informations liées au parcours d'insertion professionnelle (équivalence de diplôme, bilan de compétence,...).

Enfin, nous essayons de maintenir un lien avec des écoles qui souhaitent un service de médiation et/ou un apprentissage de la langue d'enseignement en 3^e maternelle. Nous sommes persuadés, comme le Conseil de l'Europe, que la collaboration parents-enfants-enseignants, dès le plus jeune âge, entraîne une dynamique qui peut soutenir l'enfant dans son parcours scolaire et enrayer une partie du décrochage scolaire à court et moyen terme.

Hélas, les moyens financiers pour maintenir cette aide diminuent d'année en année et si nous arrivons d'une manière ou d'une autre à garder le contact avec les écoles, c'est grâce à une volonté tenace du personnel, des directions d'école et de quelques partenaires convaincus comme nous que l'intégration se prépare aussi avec les enfants.

Ces quatre grands pôles d'action s'inscrivent dans notre Plan Local d'Intégration (PLI) tel que définis le 4 février 2008 et ont été évalués en novembre 2009.

MISSION 1

Accompagnement des initiatives locales de développement social ainsi que la coordination des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration

Les projets d'initiatives locales de développement social

L'appel à projets concernant les projets d'initiatives locales de développement social est paru au moniteur le 6 février 2009. Les promoteurs étaient tenus de rentrer leur demande au plus tard le 6 mars 2009.

Les opérateurs bénéficiaires d'une convention pluriannuelle depuis 2007 ou 2008 ont du introduire une évaluation et renouveler leur demande de subvention pour l'année 2009, selon une procédure simplifiée dans leur convention (formulaire unique d'évaluation et de demande).

Les promoteurs de projets ayant rentré une demande de subsides auprès de la Région wallonne ont été informés de la décision prise par le Ministre en septembre 2009. La somme réservée pour l'ensemble des projets d'initiative locale de développement social en Région wallonne s'élevait à 1.100.000 €.

Le 26 février, le Ce.R.A.I.C. a invité Monsieur Alain JACOBÉUS (représentant la Région wallonne) à expliquer le nouvel appel à projets aux promoteurs potentiels.

En 2009, quatorze associations ont rentré un projet : l'asbl Action Sociale seneffoise, l'asbl Espace africain du Centre, l'asbl Symbiose (Chapelle-Lez-Herlaimont), l'association culturelle d'aide aux travailleurs turcs de la région du Centre asbl (ACATTRC), l'asbl Cellule action d'aide au développement (CAAD : association africaine de La Louvière), l'association de solidarité des travailleurs turcs (ASTT : association de La Louvière), l'Ecole d'alphabétisation de la Ligue des Familles (régionale du Centre et de Soignies), l'asbl Métaphores (association de Morlanwelz), l'asbl Maison de la jeunesse de Soignies, l'asbl Vie féminine Centr'Hainaut, l'asbl Mode d'emploi (Initiatives d'insertion socioprofessionnelle - émanation de l'asbl Vie féminine), l'asbl Transat Compagnie (association de Chapelle-Lez-Herlaimont), l'asbl Young Computer School (association africaine de La Louvière) et l'asbl Ile d'espoir (association africaine de Manage).

La totalité d'entre elles ont été subsidiées. Le montant total des subsides octroyés par la Région wallonne à ces associations pour 2009 s'élève à 87.000 €.

Comme pour l'année précédente, un accompagnement régulier fut nécessaire pour certains promoteurs de projets comme pour l'asbl Espace africain du Centre et plus pointu pour d'autres (asbl ASTT, asbl ACATTRC, asbl Ile d'espoir, asbl Transatcompagnie). C'est ainsi qu'aux moins quatre rencontres avec chaque association furent nécessaires (explication des axes éligibles, discussion sur le choix des activités à développer, préparation d'un budget, recherche des partenaires, des personnes ressources). Une aide dans la rédaction et un appui logistique des dossiers ont également été apportés pour des associations comme l'Ile d'espoir asbl, l'ACATTRC asbl, l'Espace africain du Centre asbl, l'asbl Transatcompagnie. Une fois la

première tranche du subside arrivée, un suivi régulier (rencontre 1 fois par mois) est instauré en vue d'assurer la qualité du développement des actions (évaluation continue) et la bonne marche par rapport aux dépenses. Une attention particulière est de mise lors de la phase de constitution des dossiers justificatifs des dépenses.

Un avis de notoriété est demandé au centre. A cet effet, une rencontre avec les pouvoirs subsidants a eu lieu le 27 avril 2009. Cet avis porte sur la pertinence et l'opportunité du projet, ainsi que sur la capacité du promoteur à mener à bien son projet. En aucun cas, le centre ne possède un pouvoir de sélection ou de sanction.

Dix promoteurs de projets ont sollicité ou ont collaboré avec le Ce.R.A.I.C. (réunions de concertation et d'échanges) afin de voir si leurs actions et leur dossier étaient en adéquation avec les exigences et les objectifs poursuivis de la Région wallonne et si leur demande budgétaire était cohérente : l'asbl CAAD, l'Ecole d'alphabétisation de la Ligue des familles, l'asbl Ile d'espoir, l'asbl Espace africain du Centre, l'asbl ASTT, l'asbl Symbiose, l'asbl ACATTRC, l'asbl Transatcompagnie, l'asbl The Young computer school, La maison des jeunes de Soignies.

Les projets FIPI

En 2009, l'appel à projets du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés a été lancé le 17 avril. Les demandes de subsides devaient être obligatoirement introduites via l'application web du FIPI avant le 29 mai. Cette procédure informatique perturbe encore les « petites associations qui ne maîtrisent pas bien cet outil. Les décisions ont été communiquées aux porteurs de projet en décembre et les premières tranches du subside ont été versées fin décembre.

Dix huit projets ont été recevables : 6Beaufort asbl, Lire et Ecrire Mons Borinage, Le CPAS de La Louvière, l'asbl Cellule action d'aide au développement (CAAD asbl), l'administration communale de La Louvière (deux dossiers), l'administration communale de Chapelle-Lez-Herlaimont (deux dossiers via l'asbl Symbiose), les amis de l'Afrique asbl (ADAF asbl), l'association culturelle d'aide aux travailleurs turcs de la région du Centre (ACATTRC asbl), l'école libre de Bois-Du-Luc, the Young computer school asbl, l'asbl centre culturel belgo turc de Piéton (deux dossiers), l'administration communale de Morlanwelz, Transatcompagnie asbl, Latitudes J2, l'action sociale seneffoise.

Quatorze associations, institutions (CPAS) ou administrations communales ont bénéficié des fonds FIPI : The Young Computer school asbl, Latitudes J2 asbl, l'action sociale seneffoise, les amis de l'Afrique (ADAF asbl), l'école libre de Bois-Du-Luc, l'asbl centre culturel belgo turc de Piéton, l'association culturelle d'aide aux travailleurs turcs de la région du Centre (ACATTRC asbl), l'asbl Cellule action d'aide au développement (CAAD asbl), le CPAS de

Manage, le CPAS de La Louvière, l'administration communale de la Louvière (deux dossiers), l'administration communale de Morlanwelz, l'administration communale de Chapelle-Lez-Herlaimont (deux dossiers).

Le total des montants octroyés, en 2009, par le FIPI sur le territoire de la région du Centre s'élève à 91.750 €.

L'accompagnement, le soutien, les fréquences des rencontres avec les nouveaux promoteurs de projets FIPI étaient similaires à ceux des nouveaux promoteurs de projets d'initiatives locales : l'asbl les amis de l'Afrique (ADAF asbl), Transatcompagnie asbl, l'association d'aide aux travailleurs turcs de la région du Centre (ACATTRC asbl), un des projets remis par le Plan de cohésion sociale de La Louvière) et l'asbl centre culturel belgo turc de Piéton en ont bénéficié plus spécifiquement.

En 2009, seize dossiers de candidature ont été transmis au Ce.R.A.I.C. par les promoteurs.

Cette année, vu le retard pris dans la gestion des dossiers au niveau des pouvoirs subsidants, le centre n'a pas remis d'avis d'opportunité sur les dossiers.

Treize des seize promoteurs ont sollicité un avis, une collaboration ou une consultation de leur dossier par le Ce.R.A.I.C. avant la transmission au Centre pour l'égalité des chances.

Deux réunions ont réuni les différents promoteurs de projet. La première s'est déroulée le 19 mai en présence de la gestionnaire des projets FIPI au niveau du centre pour l'égalité des chances et celle de la Région wallonne. Etaient présents les responsables du club sportif Trivières, du PPP La Louvière, de Symbiose, du CPAS de La Louvière, de YCS asbl, de l'ACATTRC asbl, de l'ADAF asbl. Elle consiste en une présentation des différents projets et leur état d'avancement, ainsi qu'un questionnement aux représentants des pouvoirs subsidants.

La deuxième a eu lieu le 03 novembre. Etaient présents : les responsables de transatcompagnie asbl, de Symbiose, de Lire et Ecrire, de L'espace africain du centre, du CPAS La Louvière, de l'île d'espoir et de les amis de l'Afrique.

L'objectif de cette réunion était de mettre en valeur les difficultés rencontrées par les promoteurs de projet. Les réflexions émises étaient les suivantes : les délais beaucoup trop longs pour obtenir les décisions et les premières tranches du subsidie, les petites associations qui n'ont pas de fonds propres ne commencent pas leurs actions avant d'avoir obtenu l'argent, un manque flagrant de locaux pour pérenniser les actions, le montant des subsides attribués est insuffisant, le désir d'obtenir un permanent rémunéré, la difficulté pour remplir certains documents (pour le FIPI si l'on ne maîtrise pas internet, c'est l'échec), les associations sont parfois trop sollicitées (vu le

manque de personnes, ce sont toujours les mêmes qui représentent l'association. A un moment donné, cette personne peut ressentir un certain essoufflement), un changement de présidence trop fréquent ce qui nuit à la stabilité de l'association.

Cette rencontre a également pour objectif de trouver des projets communs qui pourraient être développés en partenariat (regroupement des synergies).

Le responsable de l'évaluation des projets d'initiatives locales de développement social participe aux réunions du comité d'accompagnement des projets FIPI de l'administration communale de Morlanwelz et celui du CPAS de La ville de La Louvière.

Journée d'évaluation PLI

Le responsable du secteur accompagnement des associations était le rapporteur de l'atelier associatif. Onze personnes ont participé à cet atelier qui a débuté par un rappel des revendications émises lors de la première journée, ainsi que des actions qui ont été concrétisées.

Thématiques abordées :

Pour certaines associations, difficulté, par manque de connaissance des structures existantes, d'orienter le public cible vers des institutions compétentes.

La problématique des sans papiers :

Une fois régularisé, que peut-on mettre en place pour ce public ?

L'associatif pourrait être un des premiers réseaux à intervenir.

Proposition : établir une photographie (un profil) des personnes régularisées.

Que deviendront les personnes non régularisées et que faire pour eux ?

Comment toucher un public féminin de confession musulmane et plus spécifiquement maghrébine ?

Le principe du «grand frère qui surveille» est encore présent.

Proposition : inviter «le grand frère» aux activités proposées aux filles pour installer un certain climat de confiance. Utiliser le concept de l'intérêt familial (exemple : projet permis de conduire, halte garderie, lieux de rencontres comme l'ONE, etc) qui a pour effet d'amoinrir ce phénomène de réticence.

Pour réussir dans ce processus, il est nécessaire de comprendre le fonctionnement de ces familles (importance de la formation des professionnels pour améliorer la connaissance du sujet.

Attention de ne pas généraliser, il faut rester nuancé.

«Les jeunes et le sentiment d'insécurité»

Comment organiser le «vivre ensemble» ?

Piste d'actions proposées :

Renforcer le travail dans les quartiers et les coordinations d'associations présentes dans les quartiers (avoir une approche plus territoriale).

Organiser plus régulièrement des rencontres entre professionnels afin d'avoir des échanges de pratiques et d'outils.

Travailler avec des plates formes sur des thématiques spécifiques.
Impliquer d'avantage les associations dans le processus de développement des projets afin d'en faire de véritables partenaires.

Mettre sur pied des formations à destination des professionnels.
Continuer de développer des modules de formation à destination des associations.

MISSION 2

**Promotion de la participation sociale, économique, culturelle
et politique des personnes étrangères ou d'origine étrangère
et des échanges interculturels**

Aide aux associations, partenariat et collaboration

Objectifs :

Dans ce type de soutien, les objectifs que le Ce.R.A.I.C. tente d'atteindre et de transmettre aux associations sont communs aux différentes activités et sont similaires d'années en années :

Mettre en place, dans un premier temps, des actions concrètes et ponctuelles à partir des demandes et des besoins des associations de façon à les responsabiliser au fur et à mesure de la démarche pour qu'elles deviennent autonomes dans la réalisation de projets futurs.

Permettre que de nouveaux liens de solidarité s'établissent et renforcer ainsi des solidarités de proximité et de citoyenneté.

Faire de ce public de véritables citoyens à part entière capables d'intervenir dans la vie de leur quartier en les rendant responsables.

Donner aux personnes la possibilité de s'exprimer, encourager et stimuler les échanges entre les personnes, favoriser la rencontre avec les différents groupes, donner à chacun la possibilité de se reconnaître en tant que personne responsable, favoriser la gestion autonome des problèmes vécus tant au niveau collectif qu'individuel, savoir mettre en évidence les points forts et les faiblesses et y chercher des solutions, mobiliser l'entourage à des fins éducatives pour permettre de lutter plus efficacement contre les préjugés, l'intolérance, la délinquance, le vandalisme, le racisme, la montée des idées d'extrême droite.

ARULEF (association italienne de La Louvière) : «Vidéo conférence La Louvière – Foligno»

Déroulement : échange entre cinq membres de l'association, la presse avec des étudiants italiens qui étaient venus à La Louvière à la découverte de notre patrimoine.

Contribution du Ce.R.A.I.C. : constitution d'un dossier de presse et soutien logistique.

Association «Excellence» (association maghrébine)

Participation à deux rencontres avec cette nouvelle association : écoute de leurs attentes et leurs besoins, aide dans la rédaction de leurs statuts, établissement d'un programme d'activités, explication des sources de financement possible par rapport à leurs actions, explication du fonctionnement des projets d'initiatives locales de développement social et des projets FIPI.

URACE (Union des ressortissants africains du Centre), Ile d'espoir, ASTT (association de solidarité des travailleurs turcs), ASAM (association saveur africaine mangeoise).

Organisation de moments de rencontres, d'échanges et de convivialité (souper, soirée musicale et folklorique).

Le rôle du Ce.R.A.I.C. dans ce type d'activité réside dans un appui logistique et administratif : pour ces associations, création de maquette d'affiches, d'invitations et d'un communiqué de presse.

Le Ce.R.A.I.C. a un rôle de relais et diffusion de l'information à travers son réseau associatif.

Ile d'espoir asbl, association saveur africaine mangeoise (ASAM asbl)

Pour permettre le développement des ateliers de cuisine et couture (projet partiellement subsidié par la Région wallonne dans le cadre des initiatives locales de développement social), le Ce.R.A.I.C. a constitué pour ces deux associations un dossier de demande de subsides complémentaires de type «sponsoring» à destination de partenaires potentiels.

Dans le cadre d'un projet de type d'économie sociale (service de taxi social), le Ce.R.A.I.C. a apporté à l'association Ile d'espoir une aide dans la rédaction et la conception du dossier.

ACATTRC asbl : fête de l'enfance du 26 avril

Pour pouvoir développer cette activité, l'association a fait appel au Ce.R.A.I.C. afin de conceptualiser et de rédiger un dossier dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation Roi Baudouin (Migrants, acteurs de la solidarité). Le subside octroyé s'élève à la somme de 7.500 €.

Plan de prévention et de proximité d'Anderlues (mai 2009) : fête interculturelle

Dans le cadre de l'organisation d'une journée interculturelle : contacts, relais et réunions de coordination avec les associations susceptibles d'être partie prenante de cette activité et les porteurs du projet (le plan de prévention et de proximité d'Anderlues), recherche de sources de financement (aide dans la conception du dossier de demande de subsides auprès de différentes institutions : Communauté française, ville d'Anderlues, Province) et participation aux réunions préparatoires.

Evaluation : Plus de 400 personnes sont venues à cette cinquième édition et de nouvelles associations se sont greffées à cette manifestation désormais

reconnue et appréciée sur le territoire de la commune d'Anderlues. Des spectacles de danses traditionnelles et des défilés de mode (vêtements traditionnels) sont venus agrémenter cette journée.

ACATTRC asbl

Le Ce.R.A.I.C. a organisé une séance d'information sur le thème de l'orientation scolaire au sein du local de cette association. L'intervenant était Michel DI MATTIA (Directeur du SIEP Charleroi). Plus de trente personnes, dont neuf jeunes, ont participé à cette séance.

DAYAK asbl, URACE (asbl Union des ressortissants africains du Centre), l'avenir de demain asbl, Afrika Makutano asbl, Le centre de services et de médiation interculturelle (association subsaharienne)

Le Ce.R.A.I.C. a apporté une aide administrative dans la mise en conformité de leur asbl (mise en ordre administrative et financière).

Young Computer School (association subsaharienne de La Louvière) asbl

Dans le cadre de leur reconnaissance en tant qu'organisme d'insertion professionnelle, le Ce.R.A.I.C. leur a apporté un soutien dans la rédaction et la conception du dossier.

Centre culturel «Le Sablon»

Pour pouvoir développer un week-end consacré à la communauté marocaine, ce centre culturel a fait appel au Ce.R.A.I.C. afin d'obtenir un dossier de référence (associations existantes, personnes ressources, littérature, études réalisées sur cette communauté, etc.).

Projets et activités spécifiques au Ce.R.A.I.C.

Mise sur pied de modules de formations à destination des associations :

Analyse de la vie associative :

Pour rappel, en 2008 nous avons assisté à la création d'Asbl qui se sont rajoutées au nombre d'associations déjà existantes sur notre territoire. Cela nous a incités à entreprendre, dans un premier temps, une analyse de la vie associative des Asbl de migrants de la Région du Centre et, dans un second temps, d'élargir cette analyse à l'ensemble des associations qui font partie de

notre assemblée générale et qui touchent directement ou indirectement les personnes étrangères ou d'origine étrangère. Pour mener à bien notre analyse nous avons fixé les objectifs suivants :

- Identifier les Asbl opérant dans le domaine de l'immigration sur notre région.
- Constituer une base de données.
- Avoir des personnes référentes pour chaque association.
- Connaître les objectifs de chaque association, leurs projets développés ou en cours de réalisation.
- Renforcer la dynamique associative dans la région du Centre.
- Développer des actions en partenariat entre le Ce.R.A.I.C. et les associations dans le cadre des missions des CRI fixées par la Région wallonne.
- Détermination et prise en compte des attentes des Asbl envers notre centre.

Pour l'année 2009, le Ce.R.A.I.C. a rencontré de nouvelles associations, notamment subsahariennes et maghrébines localisées sur notre territoire.

Suite aux attentes exprimées lors des rencontres avec les associations issues de l'immigration, dans le cadre du projet de «L'analyse de la vie associative dans la Région du Centre», des actions ont été mises sur pied, notamment l'organisation de séances d'information et de formations à destination des responsables d'Asbl sur des matières concernant le domaine du travail des associations, le besoin d'encadrement pour une bonne maîtrise des outils qui permettent une gestion optimale d'une Asbl. Le choix des thèmes n'a pas été imposé par le Centre, mais est plutôt ressorti des attentes exprimées, suite aux difficultés rencontrées par les responsables d'associations dans la gestion quotidienne de leurs projets.

Pour répondre à ces espérances, le Ce.R.A.I.C. a fait appel, pour chaque matière, à des professionnels spécialisés. Le Ce.R.A.I.C. a organisé en 2009 des séances de formations dans le cadre de différents projets :

Projet : Le Monde de l'Asbl 2009

Suite aux séances de formations organisées par le Ce.R.A.I.C. dans le cadre de l'Analyse de la vie associative de la Région du Centre, de nouvelles attentes se sont exprimées lors de l'évaluation de chaque séance. Soucieux de répondre aux aspirations formulées, un second programme de 4 formations à été mis sur pied à cheval entre l'année 2008 et l'année 2009 pour compléter les connaissances acquises lors du premier module. Trois séances ont été réalisées en 2009 à savoir :

Séance 1 : Gestion administrative d'une Asbl.

Rédaction de PV
Gestion des courriers
Rapport d'activité
Promotion et visibilité

7 personnes étaient présentes représentant 5 associations (3 africaines : The Young Computer School, Espace Africain du Centre et Congo sans frontière – 2 associations turques : ASTT et ACATTRC et une association en cours de formation).

Le Ce.R.A.I.C. a fait appel au service de sa directrice, Françoise Rondeau, pour assurer cette formation.

Séance 2 : Formation de base en comptabilité des Asbl

La gestion des subsides
Justification des dépenses
Recettes et dépenses
Exploitation du logiciel de comptabilité (exemple concret)

17 personnes étaient présentes représentant 12 associations (4 italiennes : Asbl Abruzzese du Centre, Sarde, ACLI, V. Bellini - 5 africaines : AFMA, ADAF, Ile d'espoir, The Young Computer School et Espace Africain du Centre - 2 turques, ASTT et ACATTRC et 1'école de devoirs, l'Asbl Métaphore.)

Le Ce.R.A.I.C. a fait appel au service de la Boutique de Gestion qui est spécialisée dans le domaine de la formation pour les Asbl.

Séance 3 : Les aides à l'emploi

Quels types d'aide à l'emploi
Dispositif APE à la Région Wallonne
Obligations légales

9 personnes étaient présentes représentant 7 associations (3 africaines : Ile d'espoir, Espace Africain du Centre et Congo sans frontière - 2 turques, ASTT et ACATTC et 1 école de devoirs, l'Asbl Métaphore et une association en cours de formation.)

Le Ce.R.A.I.C. a fait appel au service des ressources humaine du Forem de La Louvière.

Enfin ce projet «Le monde de l'Asbl» a encadré environ 31 membres d'associations.

L'Economie sociale :

Un contact a été pris avec l'agence de conseil en économie sociale Ecomons pour une éventuelle collaboration car certains projets des associations subsahariennes s'orientent vers cette matière, notamment le projet de l'Asbl Ile d'espoir avec son projet 'Taxi social'.

Ce projet est encadré par le Ce.R.A.I.C. Il y a eu une rencontre avec le promoteur de projet et l'agence de conseil en économie sociale pour l'élaboration de ce projet qui est toujours en cours.

Projet Ma mobilité : «Savoir conduire, c'est déjà un pas vers l'emploi»

De plus en plus, il faut se déplacer pour trouver du travail : la Région du Centre reste une zone en manque de création d'emploi. Son passé glorieux dans l'industrie métallurgique est malheureusement révolu.

La mobilité des personnes joue donc un rôle important dans la recherche d'un emploi. Nombreux sont les demandeurs d'emplois qui n'arrivent pas à décrocher un contrat de travail faute de permis de conduire.

Dans le cadre du projet FSE, le Ce.R.A.I.C. a mis en place une formation au permis de conduire théorique destinée à son public : les personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Cette formation a permis aux stagiaires de suivre deux semaines de formation dispensées par notre partenaire l'Auto Ecole BARA, école de formation agréée, afin de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir l'examen théorique.

Le programme de formation confectionné a porté sur l'apprentissage du code de la conduite, mais aussi sur d'autres aspects, tels que ceux relatifs à la sensibilisation à la conduite citoyenne, à la sécurité routière, au coût du véhicule, à l'assurance, à l'entretien, etc.

Prise de contact :

Le tour des opérateurs a été fait pour déterminer qui assume ce genre de formation au permis de conduire théorique et pour quel public. Nous avons constaté qu'un nombre conséquent d'associations propose cette formation de différentes manières : il y a celles qui mettent à disposition des ordinateurs et laissent les personnes s'auto former. D'autres s'adressent à un public très peu scolarisé : les CPAS et les organismes d'OISP organisent des formations au permis de conduire pour leur public. Pour certains CPAS et OISP, c'est l'auto école BARA qui a été choisie pour dispenser ses formations au permis de conduire au vu de l'offre intéressante qu'elle a remis.

En ce qui nous concerne, nous avons lancé un appel d'offres auprès de 3 autos écoles afin de respecter les règles de procédures négociées : l'auto école de Jolimont, l'auto école La Louve et l'auto école Bara.

Seule l'auto école Bara a répondu à notre appel d'offres. Au vu des conditions qu'elle nous a remises, nous avons donc choisi de travailler avec cette dernière. Elle est spécialisée dans la formation au permis de conduire théorique. Suite à notre collaboration, nos stagiaires vont pouvoir bénéficier d'un accès aux écoles BARA durant 3 ans après la formation s'ils n'arrivent pas à réussir l'examen théorique. Nous espérons bien sûr avoir un taux de réussite élevé.

Le Ce.R.A.I.C. a signé une convention avec l'auto école Bara et la formation s'est déroulée dans les locaux de notre partenaire le GSARA.

Visibilité :

Une publicité a été nécessaire pour le lancement de cette formation. Elle a pris la forme d'un flyer et d'une affiche diffusée dans les associations partenaires de la Région du centre, comme Lire et Ecrire, La Ligue des Familles, le Forem, en ville, dans les magasins, par mail, etc.

Séance d'information :

Nous avons organisé une séance d'information au mois d'octobre au sein des locaux du GSARA pour nous permettre de diffuser l'information et de rencontrer le public susceptible de poursuivre la formation. Cette séance a rencontré un énorme succès et a attiré beaucoup de personnes. Nous avons compté 53 personnes de différentes nationalités.

Public :

Pour le premier cycle, nous avons opté pour un public avec un niveau suffisant en français en termes de lecture et de compréhension. Nous avons ciblé le public du Ce.R.A.I.C. - les personnes étrangères ou d'origine étrangère - et nous avons fait appel aussi au public de nos partenaires, à savoir Lire et Ecrire, La Ligue des Famille, Symbiose, les Asbl mises en place par les personnes étrangères, etc.

Le nombre de stagiaires au début de la formation était de 14 personnes. Dès la première semaine de formation, deux de nos stagiaires ont dû nous quitter car elles ont trouvé un emploi. Le nombre de stagiaires s'est alors stabilisé à 12 personnes.

Le planning :

La formation s'est déroulée du 9 au 27 novembre; à savoir 3 semaines de formation. Celle-ci a été répartie à raison de 4 jours par semaine comme suit :

Lundi	8h30 à 12h30
Mardi	8h30 à 12h30

Jeudi 8h30 à 12h30
Vendredi 8h30 à 12h30

Les cours n'étaient pas dispensés les mercredis pour que les stagiaires puissent se consacrer à leurs enfants et éventuellement à la révision des cours du permis de conduire. Un repos entre deux matinées de cours était aussi nécessaire.

Collaboration :

Le GSARA fut notre partenaire privilégié. Leur implication dans cette formation au permis de conduire a consisté en la mise à disposition de locaux et la prise en charge des 2 séances de 4 heures de sensibilisation à la conduite citoyenne, à la sécurité routière, aux coûts du véhicule, etc.

L'auto école BARA : elle fut la seule à répondre à notre appel d'offres; de ce fait, elle nous a remis une offre que nous avons acceptée. Elle s'est chargée du programme de formation et a animé les 40 heures de cours au permis de conduire.

Le déroulement :

La formation s'est déroulée comme prévu du 9 au 27 novembre 2009 au sein des locaux du Gsara. Le groupe se composait de 12 personnes de différentes nationalités (2 Turques, 3 Algériennes, 2 Congolaises, 1 Chinoise, 1 Mexicaine, 1 Tchèque, 1 Italienne et 1 Ouzbèke).

Cette formation a permis aux stagiaires de suivre les 40 heures de cours préparatoires à l'examen théorique du permis de conduire et 8 heures de cours de sensibilisation à la conduite citoyenne.

Evaluation :

Il y a eu deux évaluations : la première à la fin des 40 heures de cours du code de la route et la deuxième à la fin des deux matinées de sensibilisation à la conduite citoyenne.

Il en est ressorti :

- L'endroit, l'accueil, l'horaire ont été bien adaptés.
- Les 40 heures de cours du code de la route suffisent pour assimiler la matière d'une manière complète et à un rythme suffisant pour notre public.
- Les stagiaires n'étaient pas franchement intéressés par les 8 heures de sensibilisation données par le Gsara. Ils étaient en effet plus intéressés par la préparation à l'examen. Par conséquent, nous avons décidé d'intégrer ces deux matinées soit au début, soit au milieu des prochaines formations.

Examen au permis de conduire :

L'examen s'est déroulé comme prévu et à la date fixée par le Ce.R.A.I.C., soit le 3 décembre 2009. 11 personnes ont passé l'examen : 6 l'ont réussi et 5 ont été en échec. Cela représente un taux de réussite de 55%.

Pour les personnes en échec, le Ce.R.A.I.C. les a orientées vers l'auto école BARA afin qu'elles puissent bénéficier des cours et des exercices de simulation d'examen gratuitement durant un délais maximum de 3 ans.

Le Ce.R.A.I.C. assure un suivi de chaque stagiaire qui a suivi cette formation préparatoire à l'examen théorique du permis de conduire.

Organisation de deux séances d'information :

Ces séances ont été données en octobre et en décembre, la validation des compétences et l'équivalence des diplômes en étaient les thèmes. Elles se sont déroulées dans les locaux de deux associations turques (l'association de solidarité des travailleurs turcs et l'association culturelle et d'aide aux travailleurs turcs de la région du Centre).

Deux personnes du centre sont chargées de développer ces deux projets : prise de contact avec les intervenants et les associations, démarches administratives, logistique et animations des séances.

Campagne de sensibilisation aux élections européennes :

Dans le cadre des élections européennes de juin 2009, le Ce.R.A.I.C. a mené une grande campagne de sensibilisation à l'inscription des ressortissants européens sur la liste des électeurs. Le travail a débuté par la collecte du nombre d'électeurs potentiels européens auprès des communes de notre ressort territorial.

Ensuite, une grande campagne d'affichage fut organisée dans la région du Centre. Deux cents cinquante affiches furent placardées dans des endroits publics et associatifs.

Après les élections, les résultats ont fait l'objet d'une analyse. Les statistiques sont disponibles au sein de notre centre de documentation.

Projet «Solidarité ABRUZZO»

Pour venir en aide aux victimes du séisme survenu dans la région des Abruzzes en Italie, Le Ce.R.A.I.C. via une grande campagne de sensibilisation (et une ouverture d'un compte de solidarité) a récolté des fonds. Ces derniers ont été intégralement reversés pour la reconstruction d'une école.

Pour pouvoir financer l'organisation d'une journée de solidarité envers les victimes du séisme, l'association des Abruzzes du Centre a sollicité le Ce.R.A.I.C. afin de conceptualiser et de rédiger un dossier de demande de subsides auprès de la Région wallonne.

MISSION 3

**Coordination de l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et
l'intégration des personnes étrangères installées depuis peu
en Région wallonne**

PLATE-FORME PRIMO-ARRIVANTS

1. Projet :

Créée en janvier 2007, la plate-forme réunit différents acteurs, dont les domaines d'intervention ainsi que les modalités d'actions sont tout aussi vastes et différenciés tels que l'enseignement, le social, l'accueil en centres d'hébergement, la santé, l'interculturalité, l'animation, la sensibilisation du grand public, ... Néanmoins, tous les partenaires se trouvent confrontés à des situations pour lesquelles un travail en réseau est plus adapté, chacun amenant des solutions ou des moyens propres dans des actions qui visent des publics spécifiques et/ou des objectifs communs.

Une première concrétisation de cette plate-forme, hormis le réseau qui s'est constitué, est la réalisation d'un répertoire qui serait une vitrine de cette plate-forme, mais pas seulement. Le répertoire se décline en «français sans frontières», recueil des organismes qui dispensent des formations en français langue étrangère, «écoles sans frontières», répertoire des écoles de primo-arrivants et de soutien scolaire et «...sans frontières», boîte à outils des structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes étrangères et bien d'autres pistes. La création du centre de ressources de la bibliothèque provinciale. L'organisation d'une journée phare sur le thème des primo-arrivants.

Pour 2009, la plate-forme a poursuivi et renforcé son action :

- Rencontre d'un directeur de centre PMS qui a éclairé le groupe sur les rôles de ces centres, ainsi que leur approche des enfants primo-arrivants.
- Réalisation de flyers permettant la diffusion tant pour les professionnels que pour le tout public cible de l'existence du centre de ressource au sein de la bibliothèque.
- Mise sur pied d'une journée phare le 23 octobre 2009 sur «l'intégration des primo-arrivants».

2. Objectifs :

Traiter spécifiquement de l'intégration des primo-arrivants sous l'angle social, psychologique et pédagogique et culturel et donner des outils pratiques aux acteurs de terrain.

3. Réalisation-déroulement

Les rencontres se font tous les deux mois, la décision des axes à poursuivre tant des outils que de la journée phare se font à ce moment-là - la préparation et la réalisation sont dispatchées entre les opérateurs.

4. Evaluation

La participation aux réunions et aux projets rencontre un vif succès de la part des participants.

Les partenaires se montrent disponibles tant pour assister à des conférences sur ces sujets que nous leur renseignons que pour travailler en sous-groupe pour la concrétisation de projets.

Les flyers ont été réalisés, mais non encore diffusés. Cette tâche sera assurée en 2010.

La concrétisation d'une journée phare est fédératrice. Toutefois, la journée de ce 23 octobre s'est voulue trop ambitieuse. Le nombre d'intervenants était important et la quantité d'informations tant sur la dimension formation qu'accès à l'emploi a noyé les participants. Tous les partenaires souhaitent maintenir ce partenariat.

5. Statistiques

«L'intégration des primo-arrivants» a accueilli pour la matinée 120 personnes.

Les secteurs couverts : des professionnels (enseignants, formateurs, assistants sociaux, agents communaux, bibliothécaires) et étudiants. Plus particulièrement cette année, deux classes de futurs enseignants d'écoles de Français langue étrangère se sont jointes à la journée et aux ateliers.

Le territoire couvert : Région du Centre, Mons, Borinage, Charleroi, Namur.

6. Partenariat

Composition de la plate-forme coordonnée par le CeRAIC:

Aide aux Personnes Déplacées, Annoncer la Couleur, la Bibliothèque Centrale du Hainaut, Centre de Santé de Jolimont, Coordination des écoles de devoirs en Hainaut, Ecole d'Alpha de la Ligue des Familles, Ecoles de primo-arrivants (Ecole communale fondamentale de l'Allée des Hêtres, Institut Technique de la Communauté Française de Morlanwelz), Latitude J2, Fedasil, Format 21, le GRAPH, Lire et Ecrire Centre Mons Borinage, Plan de Cohésion sociale de La Louvière

7. Support promotionnel

Triptyque «L'intégration des primo-arrivants»

MISSION 4

Formation des intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère et le dialogue interculturel, ainsi que de la formation du personnel des services s'adressant même partiellement à eux

Formation des professionnels en contact avec le public cible

Projet 1

Formation «Les personnes étrangères : quel accès à l'emploi et à la formation»

Cette formation fait suite aux demandes du PLI pour former des professionnels à la question de l'accès à l'emploi de professionnels du secteur d'insertion.

Le partenariat a été engrangé avec la coordination sociale de Soignies

Suite à la promotion faite pour cette formation et aux demandes qui avaient été formulées lors de la journée du PLI, une tentative a été faite auprès du Forem de La Louvière pour proposer des formations auprès de leurs agents. Deux rencontres ont eu lieu, mais elles n'ont pas pu se concrétiser. Néanmoins, pour le projet de Soignies, le Forem envoyé trois de ses agents.

Objectifs

Se former aux thèmes suivants : les instruments juridiques de lutte contre les discriminations, Equivalence des diplômes étrangers, validation des compétences, valorisation et validation des acquis de l'expérience, Conditions d'accès au travail des personnes étrangères européennes et non européennes

Déroulement

Trois matinées de formation ont été organisées à un rythme d'une séance par mois, de janvier à mars.

Evaluation

Les inscriptions proviennent essentiellement de CPAS de Soignies et de Braine le Comte, des Centres Régionaux de La Louvière, de Liège et de Namur, du Forem et Carrefour Formation, d'une OISP, de l'IFAPME et de l'administration communale de Chapelles.

Un questionnaire d'évaluation a été soumis aux personnes présentes à la dernière séance. L'ensemble des réponses ont été compulsées (et annexées).

Une rencontre entre porteurs du projet permet de relever ces quelques constats :

La première séance est apparue comme la plus complète tant par le sujet abordé, les illustrations et exemples apportés, que par la manière de diffuser l'information, ainsi que les outils d'appui (power-point projeté et sous forme papier distribué aux participants).

La seconde séance était redondante dans ses informations, voire confuse, la gestion du temps laissait à désirer.

La troisième, même si la matière était dense et complexe, est apparue intéressante. Certains suggèrent une journée de formation sur ce thème.

Parmi les pistes de prolongement, plus particulièrement à Soignies il se projette de créer un réseau de discussion entre professionnels sur des cas concrets rencontrés en lien avec la problématique migratoire.

Statistiques

19 personnes ont bénéficié au moins d'une séance de formation, 12 personnes à au moins 2 séances. Les 2 porteuses du projet ne sont pas comptabilisées.

Partenariat

La coordination sociale de Soignies.

Support promotionnel

Flyer Formation «Les personnes étrangères : quel accès à l'emploi et à la formation»

Projet 2

Le Ce.R.A.I.C. a assuré une après-midi de formation avec des professionnels sur la question des demandeurs d'asile.

Objectifs

Sensibiliser aux difficultés spécifiques des primo-arrivants non francophones et éclaircir les notions d'accès au territoire.

Déroulement

Le partenariat avait orchestré une semaine où divers projets se sont concrétisés. Nous sommes intervenus dans le cadre de cette semaine. Le SeTis a été convié pour amorcer l'animation par une mise en situation où les participants ont été accueillis en turc.

Evaluation

Huit participants étaient présents, qui provenaient de Format 21, de Carrefour Formation, du PCS de Seneffe, du Réseau Laïque, du Ce.R.A.I.C.

Partenariat

Coordonné par le Réseau Laïque Mons-Borinage-Centre

Projet de formation GARDIENS DE LA PAIX

L'école d'administration provinciale – Service formations continuées souhaite soumettre une formation à destination des gardiens de la paix. Un agrément est nécessaire et toutes les formalités pour que le Ce.R.A.I.C. puisse donner 12 heures de «sensibilisation à l'interculturel et à l'apprentissage du contact avec la diversité». Deux dossiers ont dû être constitués : le manuel du formateur et le syllabus destiné aux stagiaires. Cette formation se déroulera en 2010 si l'agrément est donné.

Projets Coordonnés par des partenaires

Coordonné par la plate-forme femmes de La Louvière - commission violences faites aux femmes

Projet :

Axe 1

Campagne pour lutter contre les violences faites aux femmes : «Jeunes mariées étrangères victimes de violences, perdent leurs droits au séjour ... plus d'une fois victimes». Le partenariat avec solidarité femmes s'est accru dans la mesure où notre service social a été interpellé pour des situations que lui soumettait le Foyer des femmes battues.

Axe 2

Le Ce.R.A.I.C. poursuit sa collaboration avec le CCLCM (Conseil consultatif louviérois des citoyens du monde) dans la réalisation d'un outil vidéo retraçant les témoignages et interventions. Ultérieurement un outil pédagogique verra le jour à destination des écoles.

Objectifs

Organisation d'actions de sensibilisation et d'information sur les thèmes des violences conjugales, intra-familiales, culturelles, avec des publics jeunes et adultes, professionnels ou citoyens, hommes et femmes.

Le Ce.R.A.I.C. s'associe à l'asbl Solidarité Femmes pour mettre sur pied une matinée sur les questions des violences faites aux femmes et spécifiquement aux femmes étrangères arrivées dans le cadre du regroupement familial destiné à un public de professionnels.

Concernant l'outil vidéo, différentes rencontres avec le CCLCM et le technicien de la DGAC ont permis de finaliser l'outil.

Réalisation-déroulement

Concernant la réalisation d'un séminaire sur les violences «Jeunes mariées étrangères victimes de violences, perdent leurs droits au séjour ... plus d'une fois victimes», l'actualité sur les questions de régularisation ne nous ont pas permis de concrétiser cette action en 2009 car tous les intervenants ont

décliné l'invitation, mais toute la préparation a été faite pour permettre à cette action de se tenir en 2010.

Evaluation

Ces deux actions seront finalisées et évaluées en 2010.

Partenariat

La plate-forme violence de La Louvière, le CCLCM, le Ce.R.A.I.C. et Solidarité femmes

Coordonné par la Maison de la Laïcité de La Louvière

Projet

A l'initiative de la Maison de La Laïcité de La Louvière, une exposition-animation est en préparation pour 2010. Le thème en est l'identité. C'est pourquoi le Ce.R.A.I.C. s'investit dans le comité pédagogique.

Objectifs

Sensibiliser à la dimension complexe que représente l'identité et les appartenances;

Réalisation-déroulement

Actuellement le comité se réunit une fois par mois pour adopter une méthodologie et un parcours commun.

Evaluation

Projet toujours en cours

Partenariat

Maison de la Laïcité de La Louvière, le Réseau Laïque, le PAC, les FPS, la DGAC (Direction générale des Affaires Culturelles), la Bibliothèque provinciale du Hainaut, Centre de Jeunes «Indigo» et le Ce.R.A.I.C.

Projet coordonné par Annoncer la Couleur

Projet

La valisette pédagogique : initiée par les contacts FER, en 2007. Le Ce.R.A.I.C. a soutenu le projet DVD «A la rencontre de l'Autre». Ce projet s'est déroulé dans une école à Binche où les jeunes et leur enseignante se sont intéressés aux demandeurs d'asile.

Actuellement une valise pédagogique est en cours de réalisation où divers partenaires se sont partagés les tâches quant au contenu à compiler.

Le Ce.R.A.I.C. a pris en charge : la rédaction de témoignages récoltés sur les vécus des demandeurs d'asile et le financement de cette fiche, ainsi que le graphisme de l'ensemble des fiches qui y seront annexées.

Deux cent valisettes seront réparties entre les partenaires et dans les écoles.

Objectifs

Sensibiliser les travailleurs (enseignants, éducateurs, ...) et les former à l'utilisation d'outils qui sont réalisés autour du sujet des demandeurs d'asile.

Déroulement

Rencontres ponctuelles entre partenaires pour la réflexion et la concrétisation des outils. Le Ce.R.A.I.C. assurant aussi la réalisation graphique des fiches.

Partenariat

Les partenaires sont : Annoncer la Couleur en Hainaut et à Namur ,la Croix Rouge, une inspectrice de morale, une enseignante, l'école d'Alpha de la Ligue des Familles et le Ce.R.A.I.C.

Evaluation

Le projet verra sa concrétisation en 2010.

Support promotionnel

La valise : composition : 17 fiches pédagogiques, un DVD et diverses brochures

MISSION 5

Récolte sur le plan local des données statistiques disponibles

Vu les difficultés rencontrées auprès de l'INS pour obtenir les renseignements habituels relatif à l'inscription des personnes belges et étrangères au registre de l'Etat civil des communes sises sur notre territoire, nous ne pouvons transmettre que les chiffres reçus directement des différentes communes qui ont bien voulu répondre à notre demande.

REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE SUIVANT LES NATIONALITES LIEES A L'IMMIGRATION.

	Anderlues	Binche	Braine-le-Comte	Chapelle	Ecaussinnes	Enghien	Estinnes	La Louvière	Le Rœulx	Lessines	Manage	Morlanwelz	Senefte	Silly	Soignies	TOTAL
Belges	10.500	0	19.498	12.062	10.136	0	7.264	0	7.644	0	19.343	0	0	7.828	23.751	118.026
Espagnols	34	0	204	41	28	0	6	0	8	0	126	0	0	31	95	573
Français	88	0	255	153	91	0	112	0	84	0	208	0	0	59	658	1.708
Grecs	17	0	18	8	5	0	1	0	5	0	18	0	0	9	19	100
Italiens	805	0	378	1.866	145	0	153	0	304	0	1.901	0	0	60	327	5.939
Portugais	3	0	39	6	16	0	1	0	6	0	25	0	0	7	291	394
Polonais	6	0	27	16	15	0	6	0	5	0	33	0	0	4	49	161
Autres Pays	20	0	82	56	58	0	19	0	54	0	67	0	0	32	348	736
TOT CEE hors belge	973	0	1.003	2.146	358	0	298	0	466	0	2.378	0	0	202	1.787	9.611
Russophones	6	0	3	5	6	0	11	0	0	0	8	0	0	0	4	43
Turcs	9	0	6	34	2	0	0	0	0	0	91	0	0	0	19	161
Autres Europ.	10	0	15	8	10	0	17	0	5	0	13	0	0	5	33	116
TOT EUR hors CEE	25	0	24	47	18	0	28	0	5	0	112	0	0	5	56	320
Algériens	136	0	14	39	0	0	2	0	2	0	22	0	0	1	14	230
Marocains	16	0	48	28	14	0	1	0	6	0	106	0	0	1	60	280
Tunisiens	3	0	2	4	0	0	0	0	3	0	8	0	0	1	13	34
TOT MAGHREB	155	0	64	71	14	0	3	0	11	0	136	0	0	3	87	544
Rép. Dém. Congo	8	0	31	8	6	0	1	0	4	0	19	0	0	1	23	101
Autres Afrique	25	0	7	30	8	0	12	0	11	0	13	0	0	3	39	148
TOT AFRICAINS	188	0	102	109	28	0	16	0	26	0	168	0	0	7	149	793
USA	1	0	6	1	25	0	38	0	59	0	2	0	0	1	321	454
Amérique du Sud	3	0	7	4	5	0	1	0	2	0	6	0	0	3	16	47
Autres Américains	0	0	3	1	4	0	5	0	13	0	4	0	0	1	25	56
TOT AMERICAINS	4	0	16	6	34	0	44	0	74	0	12	0	0	5	362	557
Chinois	7	0	6	4	2	0	2	0	0	0	15	0	0	1	20	57
Autres Asiatiques	15	0	8	21	5	0	13	0	9	0	12	0	0	4	40	127
TOT ASIE	22	0	14	25	7	0	15	0	9	0	27	0	0	5	60	184
TOT OCEANIE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
REFUGIES	10	0	3	2	2	0	4	0	5	0	1	0	0	1	0	28
TOTAL	11.722	0	20.660	14.397	10.583	0	7.670	0	8.229	0	22.041	0	0	8.053	26.165	129.520

MISSION 6

**Activités de première ligne indispensables à la réalisation du
Plan Local d'Intégration**

SERVICE SOCIAL

S'il est vrai que la majeure partie de nos actions sont développées dans le cadre des permanences de première ligne à destination des personnes étrangères et d'origine étrangère, il n'en demeure pas moins que les réorientations voulues par le législateur dans le cadre du Décret du 30 avril 2009 nous invitent à initier des actions de coordination avec d'autres acteurs institutionnels, impliqués à des titres divers au plan local auprès de notre public cible.

Qu'en est-il pour cette année 2009?

Notre exposé sera présenté en trois temps :

Dans un premier temps, nous proposerons un focus sur les actions menées dans le cadre de nos activités de première ligne (principalement les permanences sociales).

Puis nous nous attacherons à décrire les autres missions échéant au service social (plus spécifiquement dans le cadre du Plan Local d'Intégration institué par le décret).

Enfin nous ferons état d'un certain nombre d'activités complémentaires.

La permanence sociale : un service de première ligne spécialisé

A raison de deux à trois demi-journées par semaine, deux assistantes sociales ont assuré un accueil en centre ville.

S'agissant des missions de première ligne, le service social du Ce.R.A.I.C. s'est spécialisé depuis quelques années dans le suivi relatif au séjour en Belgique.

Il s'agit de privilégier, dans les limites de la législation en vigueur, un accompagnement juridique visant l'obtention d'un droit au séjour pour les personnes qui nous en font la demande. En effet, l'existence juridique des personnes constitue à notre sens une des clefs de l'intégration puisque c'est bien le statut qui confère les droits civiques et sociaux des personnes, notamment le droit au travail et/ou à l'aide sociale.

Aussi, ce travail de suivi administratif relatif aux différentes procédures existantes en droit belge s'effectue en collaboration avec l'un ou l'autre cabinet d'avocats le cas échéant, et toujours dans les limites des compétences de chaque corps professionnel : il ne s'agit donc ni de se substituer aux juristes, ni de suppléer d'autres opérateurs en charge de l'accueil des personnes étrangères (on songera plus spécifiquement ici à l'accueil des demandeurs d'asile), mais bien de se positionner dans une complémentarité.

Notre spécificité consiste donc à proposer un service social généraliste, à destination d'un public étranger où l'intervention consiste à traiter des demandes et non à se limiter à une réorientation. Ce constat explique que nous touchons un public large : demandeurs d'asile en procédure ou déboutés, avec ou sans droit à l'accueil matériel, personnes en regroupement

familial, personnes d'origine étrangère établies en Belgique et postulant à l'acquisition de nationalité, étudiants avec ou sans statut, nouveaux migrants, illégaux ou clandestins présents sur le territoire parfois depuis de nombreuses années ... et de plus en plus fréquemment des personnes engagées dans une relation de couple impliquant un enjeu de séjour pour l'un ou l'autre des partenaires.

Pratiquement, l'accompagnement social au plan administratif implique assez régulièrement l'introduction, l'actualisation et le suivi global dans le cadre de procédure de régularisation de séjour (articles 9 bis et 9 ter de la loi du 15/12/1980), quels qu'en soient les motifs (raisons médicales, familiales, motifs strictement juridiques, ...).

Spécifiquement, l'année 2009 marque une rupture sur le plan politique s'agissant de la prise en compte de la question des sans-papiers à travers «l'instruction relative à l'ancien article 9.3 et à l'article 9bis de la loi sur les étrangers» mise en place en juillet 2009.

Ces mesures n'offrent, certes, aucune garantie juridique aux postulants, toutefois elles vont permettre à des milliers de familles de demander la régularisation de leur séjour en Belgique; ce à quoi le service social a donné une priorité absolue de septembre à décembre 2009. Il reste à spécifier toutefois que certains des critères de régularisation préexistaient à la mesure, sont donc repris dans le cadre de ladite instruction et restent permanents (notamment les situations humanitaires spécifiques).

Au delà de ces aspects strictement administratifs et procéduriers, il est incontestable qu'un autre volet de l'accompagnement des personnes étrangères consiste en un soutien psychosocial qui, la plupart du temps, s'exprime spontanément. De fait, le parcours migratoire est bien souvent décrit par les personnes comme chaotique, incertain et difficile à vivre puisque les migrants subissent une rupture (souvent brutale) avec l'ensemble de leurs repères. De plus, une fois arrivées en Belgique, il est parfois complexe pour ces populations de se projeter dans l'avenir : le chemin est encore parsemé d'obstacles puisque certains droits sociaux essentiels, tel que l'accès au marché du travail, leur sont refusés.

C'est dans ce contexte qu'on a pu constater, au fil du temps, l'émergence d'une demande de soins en santé mentale qui n'a cessé de croître et qui implique que nous puissions être à l'écoute, entendre et le cas échéant, orienter les personnes vers des services spécialisés avec lesquels nous nous efforçons de maintenir un contact régulier.

Au plan quantitatif, quelles sont les caractéristiques de l'année 2009 ?
Nombre de dossiers traités en ce y compris les anciens dossiers toujours
ouverts

2000:	1
2002:	1
2004:	5

2005:	11	
2006:	22	
2007:	13	
2008:	27	
2009:	106	soit 56,68% du total des dossiers traités
TOTAL:	187	

Il est important de noter que le service social a ouvert beaucoup moins de dossiers que les années précédentes. Cela s'explique par la mise en oeuvre de l'opération de régularisation qui a demandé énormément de temps et d'énergie au service. Néanmoins, le nombre de dossiers ouverts en 2009 représente quand même la moitié du nombre de dossiers total traités par le service social tout au long de l'année.

Le nombre important d'anciens dossiers (surtout pour les années de 2006 à 2008) réouverts voire toujours ouverts peut s'expliquer par l'opération de régularisation. En effet, bon nombre de personnes pour qui le service social avait ouvert des dossiers les années précédentes étaient concernées par l'un voire plusieurs critères. Il était donc tout à fait normal que ces personnes consultent le service soit pour obtenir une information quant à leur situation personnelle, soit pour introduire un complément à une demande de régularisation préexistante.

Types de demandes en service social :

A: séjour et droit des étrangers en général

B: P. Financiers : sécurité sociale (ouverture ou recouvrement de droits soc, endettement, ...)

C: problématiques et affaires familiales (divorces, scolarité, ...)

D: ISP, travail, permis de W et équivalences de diplômes

E: santé mentale

F: autres : logement, discriminations (orientation CECLR), etc.

A:	85	soit 67,46% du total
B:	6	soit 4,76% du total
C:	9	soit 7,14% du total
D:	17	soit 13,49% du total
E:	2	soit 1,58% du total
F:	7	soit 5,55% du total
TOTAL:	126	demandes au total

Les demandes concernant les séjour restent, comme les autres années toujours majoritaires (67,46% du total des demandes traitées). Ces demandes sont soit uniques, soit multiples. Nous avons en effet, des demandes de séjour couplées voire triplées à d'autres demandes.

Il y a également un nombre croissant de demandes concernant l'ISP, que se soit des demandes de formation ou de permis de travail.

Ces demandes peuvent s'expliquer, entre autre par des demandes de régularisation introduites les années précédentes et ayant reçu une issue positive en 2009.

Les problématiques familiales telles les violences conjugales, les séparations et divorces sont toujours bien présentes. C'est d'ailleurs dans ces problématiques que nous retrouvons une partie des nationalités majoritaires cette années à savoir le Maroc et l'Algérie.

Par contre, il y a très peu de demandes en ce qui concerne la santé mentale; ce qui n'était pas les cas les années précédentes.

Répartition

Hommes: 42

Femmes: 40

Familles: 24

Il y a là une quasi égalité en ce qui concerne les demandeurs, tout comme les autres années.

Répartition par nationalité

- RDC : 16 personnes
- Algérie, Maroc : 11 personnes par nationalité
- Roumanie : 6 personnes
- Turquie : 5 personnes
- Cameroun, Tunisie : 4 personnes par nationalité
- Togo, Rwanda, Arménie, Belge, Belge d'origine RDC : 3 personnes par nationalité
- Madagascar, Bulgarie, Irak, Brésil : 2 personnes par nationalité
- Singapour, Guinée, Syrie, Ukraine, Afghanistan, Albanie, Mauritanie, Angola, Nigeria, Libye, Equateur, Niger, Liban, belge d'origine mauricienne, belge d'origine russe, Belge d'origine macédonienne : 1 personne par nationalité.

En ce qui concerne les nationalité, la communauté congolaise reste toujours majoritaire, comme les années précédentes. Il y a également une présence importante des communautés marocaine et algérienne.

Ces communautés étaient très présentes au niveau du service social durant l'année 2006 (année de l'occupation de nombreuses églises par des sans-papiers), mais étaient nettement moins présentes (du moins pour la communauté marocaine) les années suivantes. La présence, de nouveau visible, de ces deux communautés au sein du service social peut de nouveau s'expliquer par l'opération de régularisation.

En effet, à part dans le critère concernant l'ancrage local durable pour certains, peu de ces personnes entrent dans des critères de régularisation et donc n'avaient aucune possibilité d'introduire de demande de régularisation préalable à l'opération de régularisation. Ces personnes sont en majorité des

hommes, jeunes, isolés et que, malheureusement nous retrouvons non seulement dans des problématiques de séjour, mais aussi des problématiques familiales.

Répartition géographique des demandes

La Louvière 66/106 soit 62,26% du total.

Les autres communes sont Enghien, Le Roeulx, Manage, Estinnes, Binche, mais dans des proportions beaucoup plus faibles et de manière plus ponctuelle.

Il faut aussi noter que des personnes étaient carrément sans domicile et que, dans cette situation, l'absence de domicile réel pose des difficultés quant à l'introduction d'une demande de régularisation de séjour. En effet, pour toute introduction d'une nouvelle demande de régularisation de séjour, il y a contrôle du domicile effectif par l'agent de quartier. Sans ce domicile ou si la vérification s'avère négative, il est impossible d'introduire la demande.

En ce qui concerne plus précisément l'opération de régularisation, le tableau ci-après détaille le travail effectué par le service social.

	Anciens	Nouveaux
Introduction du dossier de A à Z	10	11
Complément à un dossier	12	6
Information / Attestation	21	11
TOTAL	43	27

Si l'on doit parler de «résultats», le service social a à sa connaissance le nombre de régularisation et de naturalisation pour l'année 2009 reprises dans le tableau ci-dessous. Il est évident que le service social n'est pas au courant de tous les résultats car les décisions rendues par l'Office des Etrangers ne nous parviennent pas de manière systématique.

	Régularisation	Naturalisation
Nombre pour 2009	21	5

Il faut également noter que 2 personnes ont obtenu le statut de réfugié. Il est important de noter que le volume horaire global dédié au service social de première ligne est inférieur à l'équivalent de deux temps plein puisque ces dernières sont également impliquées au sein d'autres activités menées par le Centre.

En conclusion, il nous semble opportun de rappeler que, les migrations étant amenées à s'intensifier, nos villes continueront à devoir accueillir de nouveaux migrants, dont les projets et les parcours seront toujours plus complexes. De même, la législation relative à l'accès, à l'accueil, au séjour voire à l'éloignement des migrants est en constante évolution. Sur le terrain, cela implique incontestablement qu'il faille sans cesse se tenir informé de ces évolutions, tant au niveau législatif que sociologique et que, notre métier qui doit rester centré sur la relation d'aide, est amené lui aussi à se spécialiser.

Le Plan Local d'Intégration

Lors de la mise sur pied du PLI en 2008, il y a eu création d'un groupe «psycho-social» qui a dégagé des pistes de travail avec les différents partenaires. Suite aux différentes réunions de travail organisées en 2008, un groupe restreint mais fixe s'est constitué. Ce groupe est constitué de travailleurs sociaux de l'ONE, Fédasil Morlanwelz, le service ILA du CPAS de La Louvière, le Relais Social Urbain de La Louvière, le Contrat de Prévention de la ville de Morlanwelz et a dégagé 3 pistes de travail : l'emploi, la formation et l'échange de bonnes pratiques.

Le groupe a pris un temps de réflexion important en ce qui concerne la population étrangère présente sur notre territoire. Suite à ces réflexions, le groupe a fait 2 constats.

Premier constat : les bénéficiaires traversent divers dispositifs mis en place par les politiques publiques existantes, mais à un moment, ils les quittent. Que se passe-t-il quand les personnes deviennent inexistantes sur un plan légal et que rien n'est mis en place pour les accompagner. Que peut-on mettre en place pour renforcer le réseau naturel au départ des communautés d'origine ou des structures d'accueil ?

Second constat : certaines familles, mais aussi certains travailleurs sociaux se trouvent fort isolés. Il est important remettre une visibilité sur les réseaux existants et organiser une prise en charge informelle et pratique pour la population en situation illégale. Il faut toutefois rester attentif au fait que nous travaillons tous avec une population «à risque» dans le sens où elle n'a pas un statut administratif stable.

Il y a donc incertitude quant à leur avenir sur le territoire belge. Cette instabilité et cette incertitude font que les politiques ne veulent pas s'investir pour ce public bien précis.

Faisant suite à ces 2 constats, le groupe a décidé de mettre en place deux actions bien distinctes sur 5 communes à savoir : La Louvière, Manage, Morlanwelz, Binche, Chapelle-lez-Herlaimont. Le groupe a fait le choix de ces 5 communes car il s'est rendu compte que lorsque les personnes hébergées tant en ILA qu'au CAR de Morlanwelz quittaient leur lieu d'accueil (suite à une décision de recevabilité ou bien, dans le cas contraire suite à

une décision de refus de reconnaissance du statut de réfugié) restaient, pour la majorité d'entre elles, sur la localité ou bien dans les environs proches.

Diverses réponses ont été apportées à cette attitude : la facilité, la connaissance du milieu, l'entourage communautaire, la scolarité des enfants, ...

Projet 1

Le premier projet que le groupe a décidé de mettre sur pied consiste en la réalisation d'un outil (appelé par le groupe «guide du routard») à destination des professionnels et/ou des bénéficiaires (étrangers) reprenant toute une série d'informations utiles dans divers domaines; à savoir : administratif, aide sociale, formation-emploi, enfants, santé, logement, vie pratique, culture-loisirs, numéros d'urgence.

Les catégories fixées par le groupe ont été développées tout en gardant à l'esprit que ce guide devait rester un outil pratique, maniable et lisible et ne devait pas devenir ni un bottin téléphonique, ni un guide social bis, ni un livre trop complexe en termes d'explications.

Cet outil sera remis aux différents professionnels qui se chargeront de le distribuer aux bénéficiaires; le but étant que les personnes aient en leur possession une série d'informations claires et précises et ne doivent pas se rendre d'un service à un autre pour obtenir l'information dont elles ont besoin.

Le groupe s'est concentré sur ce projet depuis le mois de septembre 2009 car c'est le projet le plus facilement réalisable en termes d'action, mais aussi en termes de délais de réalisation. Le délai fixé par le groupe pour la finalisation du «guide du routard» se situe autour de la fin du mois de juin 2010. En accord avec les membres du groupe, l'élaboration technique de l'outil a été confiée au service communication du Ce.R.A.I.C.

Durant les réunions, les différents partenaires ont amené le contenu du «guide du routard». Etant donné la spécificité de chacun, il est évident que les réseaux et la connaissance de certaines données sont différentes. Chaque partenaire a donc apporté les informations en sa possession et le groupe a à chaque fois, discuté de la pertinence d'intégrer l'information dans le guide.

Projet 2

Le second projet consiste en la création d'une halte garderie itinérante sur les 5 communes précédemment citées. Cette halte garderie répondrait spécifiquement aux besoins irréguliers de notre public. L'objectif du groupe est l'insertion tout d'abord sociale et ensuite professionnelle. Il faut en effet favoriser la socialisation des adultes primo-arrivants en les libérant du poids de la garde de leurs enfants quelques heures, même de manière irrégulière.

Il faut veiller à ne pas stigmatiser cette population primo-arrivante et ne pas froisser le reste de la population en ne visant que cette petite part de la population. C'est pourquoi il faut que cette halte garderie soit ouverte à toute la population sans discrimination de quelque nature que se soit.

Le groupe a opté pour une halte –garderie itinérante sur le modèle du bébé-bus mis place dans la région de la Basse Sambre.

L'avant-projet a été élaboré comme suit:

Finalité: Favoriser l'insertion sociale des familles précarisées

Ce projet a pour finalité de permettre à des familles précarisées, notamment des mères de famille, d'amorcer un processus d'insertion sociale en augmentant les possibilités de participation à la vie sociale, en amont de l'insertion socioprofessionnelle.

Sur un plan opérationnel, il s'agit de mettre à leur disposition des places d'accueil d'enfants âgés de 0 à 3 ans, par l'organisation d'un dispositif d'accueil ponctuel itinérant sur les 5 communes prédéfinies. Le principe est de partir des ressources (matérielles et humaines) existantes dans les différentes localités pour rendre un service à la population.

Il s'agit de permettre à des mères de familles de confier ponctuellement leur enfant dans une structure adaptée pour leur permettre d'effectuer des démarches visant à leur insertion sociale (formatives, administratives, éducatives....).

Objectifs global : augmenter les possibilités de participation citoyenne, sociale et professionnelle des mères en les soulageant de la charge familiale, tout en proposant aux enfants un encadrement sécurisant et épanouissant.

Objectif opérationnel : organiser un dispositif d'accueil ponctuel itinérant à destination de la petite enfance sur 5 communes de la région du centre.

Opérateurs : partenariat public/privé

Indicateurs de réalisation :

- Nombre d'heures d'accueil proposées par semaine et par commune
- Nombre d'enfants accueillis par semaine et par commune
- Durée moyenne d'accueil par enfant par semaine et par commune
- Nombre d'enfants accueillis par plage horaire par commune et par semaine
- Nombre de mères concernées par le dispositif d'accueil par semaine et par commune
- Nombre de démarches administratives (cf point suivant) accomplies durant le temps d'accueil de l'enfant au sein du dispositif
- Nombre de mères fréquentant un cours de FLE/groupes de socialisation/ autres formes de pré-formation) par commune et par semaine

Indicateurs de résultats :

Augmenter la participation sociale des mères grâce au dispositif d'accueil de leur(s) enfant(s) sous les formes de participation sociales précisées ci-dessous.

Nature de la participation sociale :

- Cours de FLE, groupes de socialisation, OISP
- Démarches administratives : mutuelle, administration communale, chômage, cpas, énergie
- RDV «à honorer» : services médicaux, psy, sociaux et juridiques, scolarité enfants.
- Recherche logement
- Bénévolat
- Se ressourcer, faire pour soi, reprendre confiance en soi

Lors de l'évaluation du 20/11/2009, il a été discuté des 2 projets et de toutes les difficultés rencontrées. Le second projet est celui pour lequel il reste beaucoup de questions en suspens telles que la question du porteur du projet, des moyens disponibles (financiers et autres), de voir comment travailler sur les 5 communes, ...

Les conclusions qui ont pu être tirées lors de cette matinée d'évaluation sont les suivantes:

- Il faut que chaque partenaire puisse donner une réponse claire quant à son implication dans le projet et à quel niveau (financier, logistique, en personnel).
- Il faut évaluer le nombre de personnes qui pourraient être concernées par le projet. Pour ce faire, il est indispensable d'avoir des chiffres émanant des communes, mais aussi des CPAS.
- Il faut interpeller les partis politiques en ce qui concerne le manque de place en garderie ponctuelle et de les questionner en ce qui concerne la non mise en place de tels projets alors qu'il y a une demande.

Après la journée d'évaluation, le service social a pris contact tant avec les Administrations communales qu'avec les CPAS des 5 communes pour avoir les chiffres relatifs au nombres de familles présentes sur l'entité, mais également le nombre de familles aidées par les CPAS. Ces chiffres permettront d'avoir une vue des personnes qui pourraient potentiellement être intégrées dans le projet.

En conclusion, en ce qui concerne ce second projet, la halte garderie itinérante, il s'agit de prendre plus de temps non seulement pour la réflexion mais aussi pour la réalisation car c'est un projet beaucoup plus complexe. En effet, il faut pouvoir travailler avec un nombre de partenaires plus important étant donné que le groupe désire la réalisation du projet sur 5 communes. De plus, au niveau opérationnel, il y a un certain nombre de questions auxquelles il faut faire face et pour lesquelles le groupe n'a pas encore de réponse.

Ce projet est un projet à moyen voire très long terme pour lequel une réflexion, mais aussi des garanties et certitudes sont nécessaires avant la mise en oeuvre pour éviter de voir le projet péricliter ou pire ne pas se mettre en place du tout faute de bases solides que ce soit au niveau humain, matériel ou financier.

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Participation à la séance d'information organisée par le Secrétaire d'Etat Melchior WATHELET en ce qui concerne la campagne de régularisation.

Préparation, organisation et participation à la journée du 25/09/2009 relative à la note du Ministre WATHELET sur la régularisation de certaines catégories de personnes.

Cette journée était organisée en collaboration avec le CIRE dans le cadre de la campagne de régularisation mise sur pied par le Ministre WATHELET. En effet, il était important de pouvoir répondre de manière complète, claire et précises aux questions des professionnels en ce qui concerne non seulement les critères, mais aussi les conditions de régularisation de certaines catégories de personnes.

Afin de toucher un public aussi large que possible, mais concerné par la régularisation de séjour, avaient été invités pour cette séance les syndicats, les communes, les CPAS, les écoles dispensant des cours de français, le FOREM, les membres de la plate-forme primo-arrivants, l'ONE, ...

Lors de la séance proprement dite, nous avons accueilli 52 personnes, (personnel de services publics, d'institutions ou membres d'associations). Il y a eu un fort intérêt du public présent car les personnes concernées ou susceptibles de l'être dans le cadre de l'opération de régularisation fréquentent les différentes institutions et/ou associations qui elles ont, pour certaines, de grosses difficultés en ce qui concerne la connaissance législative.

Cette séance a permis aux participants non seulement d'avoir une information précise, mais aussi de poser des questions quant à la mise en oeuvre de cette opération (par exemples quels sont les documents à fournir pour prouver l'encre local, quel genre d'attestation rédiger, ...). Cette séance a également permis au service social d'être identifié en tant que service spécialisé et capable de prendre en charge de nouvelles demandes de régularisation ou des compléments à des demandes déjà introduites.

Commission Violence de la plateforme Femmes de la Ville de La Louvière
Préparation de la conférence organisée par le Ce.R.A.I.C. dans le cadre de la journée mondiale des Femmes «Jeunes mariées étrangères victimes de violences, perdent leur droit au séjour ... plus d'une fois victimes».

Dans ce cadre, le Ce.R.A.I.C. organise en janvier 2010 une matinée d'information à destination des professionnels sur le thème de la violence faite aux femmes avec l'implication active de la part d'une assistante sociale en ce qui concerne le contenu de la journée.

Journée de la Femme organisée par la plate-forme femme de la Ville de La Louvière

PCS de Chapelle : Commission logement

Plateforme socio-juridique du CRIC : le statut des ressortissants de l'UE

Coordination Sociale de Soignies : équivalence de diplômes, permis de travail, présentation du service Sémaphore.

Colloque Croix Rouge : «20 ans d'accueil, 30,000 trajectoires: rôles et place de la personne migrante.»

Tenues des stands à Andelues (fête interculturelle) et la Louvière (SIEP)

Tables du Social du CEDORES sur les thèmes du surendettement (CG), du Burn-Out , de la violence conjugales

Conférence organisée par Droits Devants sur le thème « Pour une autre politique d'immigration en Belgique »

Journée Primo-arrivants du 23 octobre «L'intégration des primo-arrivants »

APTS: membre du CA et de l'AG. Participation aux différentes réunions ainsi que préparation du colloque sur le logement qui aura lieu le 30/04/2010

Réunion avec l'ONE : réalisation d'une brochure à destination des parents dans le cadre du soutien à la parentalité « Devenir parent : des images pour accompagner les parents au quotidien. » Cette réunion réunissait toute une série d'acteurs tels que le Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté, le CIRé interprétariat, l'asbl Question Santé, ATD quart Monde, l'ONE, ...

Les constats fait au préalable était qu'il est difficile de toucher les personnes qui en ont le plus besoin, que certains messages sont trop centrés sur l'écrit et donc, qu'il est important de travailler non seulement avec le public concerné mais aussi avec les travailleurs de terrain.

L'objectif est de véhiculer un message de promotion de la santé, de prévention, de soutien à la parentalité vers les personnes ayant des difficultés en français écrit en utilisant des fiches thématiques et un DVD. La participation du CeRAIC à cette réunion a été demandée en tant que représentant du SETIS car ces différentes brochures et DVD vont être traduites à destination des personnes maîtrisant peu ou pas le français.

Action en milieu scolaire insérée dans le PLI

Nous collaborons avec quatre écoles sur notre territoire : Ecole communale de Manage (Delval), Ecole libre de Bois du Luc, Ecoles communales de Saint-Vaast et du Bocage.

Nous avons des animations de soutien à l'apprentissage du français qui visent le renforcement de la langue de l'enseignement pour les enfants, de toute origine confondue, en difficulté dans ces trois écoles partenaires : école libre de Bois du Luc, école communale de Saint-Vaast et du Bocage.

Nous avons aussi un service de médiation dans les écoles communale de Manage, libre de Bois du Luc et communale du Bocage.

Soutien à l'apprentissage de français :

Pendant l'année scolaire 2008-2009, la collaboration avec la Bibliothèque provinciale nous a permis de renforcer notre action au sein des écoles partenaires. Nous avons pu travailler avec les parents autour de l'utilisation du français et des livres tant à l'école qu'à la maison, ainsi que l'utilisation des ressources de la bibliothèque.

Objectifs

- Favoriser le développement et l'apprentissage de la langue française chez les enfants d'origine étrangère fréquentant l'école maternelle.
- Amener ces enfants à utiliser régulièrement la langue française, tant à l'école qu'à la maison.
- Impliquer les parents dans ce projet et les sensibiliser à l'utilisation des livres tant à la maison qu'à l'école.
- Sensibiliser les parents à utiliser les ressources de la bibliothèque.

Public cible :

Nous travaillons avec les enfants âgés de 2 à 6 ans en difficulté par rapport au langage oral (tant en compréhension qu'en expression) quelle que soit l'origine des enfants.

Actions :

a) Animations destinées aux enfants :

Réalisation – déroulement :

Nous nous rendons une fois par semaine dans chaque école :

Ecole de Saint-Vaast :

Nombre d'enfants : 8 enfants, dont trois d'origine turque, deux d'origine italienne et trois d'origine belge.

Ecole de Bois-du-Luc :

Nombre d'enfants : 7 enfants (9 dont 2 ont changé d'école), dont quatre d'origine turque et trois d'origine belge.

Ecole du Bocage :

Nombre d'enfants : 9, dont huit d'origine turque et un d'origine marocaine.

Nous avons pris en charge 27 enfants en difficulté pendant l'année scolaire 2008-2009.

Nous prenons un groupe de 4 enfants maximum, afin de donner à ces enfants un maximum de chance de s'exprimer. Chaque animation dure une heure. Les groupes sont effectués en fonction du critère de niveau des enfants, de sorte que nous puissions adapter le niveau des animations selon que le groupe sera faible ou fort. Cette organisation a permis une observation plus individualisée des problèmes des enfants.

Comme l'oral prépare l'écrit, il semble important de travailler le premier. Ainsi, au début des animations, nous avons retranscrit les paroles des enfants dans une grille d'évaluation diagnostique, afin de garder des traces du niveau de chaque enfant.

Il est important de préciser que le livre est un support indispensable dans l'animation, et ce, pour plusieurs raisons :

- les enfants l'apprécient et il est donc le moyen d'éveiller leur intérêt.
- il sert de point de départ de l'expression : les enfants ayant souvent envie de réagir par rapport à l'histoire/aux images.
- il est illustré et il permet d'associer les mots aux images.
- donner le goût de la lecture aux enfants dès leur plus jeune âge ne peut qu'être générateur de progrès dans leur scolarité future.

Nous privilégions une approche ludique et variée, par thèmes (selon les périodes, les saisons, ...) de façon à créer des liens entre les livres et les jeux; cette approche a l'avantage de la mise en pratique directe de ce qui a été découvert durant la lecture par les enfants. Afin de garder un esprit ludique, nous proposons des activités variées :

- par le jeu de société, afin de favoriser les liens sociaux, la politesse, ...
- par les jeux de cartes, afin de privilégier les échanges oraux.
- par le coloriage pour détendre, associer les mots aux images.
- par la chanson, afin de mieux ancrer les structures de phrases dans l'esprit des enfants.

D'autres moyens sont également mis en œuvre pour atteindre nos objectifs; selon les thèmes, les activités peuvent prendre des formes diverses

La répétition est aussi un moyen d'atteindre l'objectif visé; certains enfants doivent passer par ce stade pour acquérir du vocabulaire ou un début de syntaxe. Cependant, elle n'est pas choisie au détriment de la créativité, qui

est également mise en avant par des activités où les enfants doivent exprimer des idées sur base d'illustrations.

Les enfants ne sont pas obligés de parler ou de donner leur avis, il leur est simplement proposé de s'exprimer s'ils le souhaitent.

Nous partons du principe que si les enfants entendent régulièrement les mots en français et qu'une compréhension est réalisée dans le plaisir, les enfants les utiliseront lorsqu'ils se sentiront en confiance.

Outre ces animations proprement dites, nous avons quelques rituels :

- Marionnette TIPO : le bonjour à la marionnette TIPO, qui a été suggéré par le Ce.R.A.I.C.; il s'agit d'un moment privilégié entre les enfants et lui, où les enfants peuvent se confier, s'exprimer librement avec TIPO;
- Le passeport : après quelques séances, les enfants ont fabriqué leur propre passeport, en le coloriant, en mettant en évidence leurs goûts et leurs intérêts. En début de chaque animation, ils se présentent donc sur base de ce passeport.

b) Animation et exposition organisée en collaboration avec la Bibliothèque provinciale à l'école en présence des parents :

La bibliothèque vient à l'école pour proposer des animations thématiques, une sélection de livres et une rencontre conviviale avec les parents.

Ecole communale du Bocage :

Animation «Des souris et des masques»

Durée de l'animation : + 1 heure.

Public : 2ème - 3ème année maternelle.

Indicateurs :

Date de la séance : 16 février 2009

Classe de 2ème et 3ème – Bocage

Nombre d'enfants présents à l'animation : 22

Nombre de parents présents à l'animation : 13 dont 4 mamans des enfants pris en animation

Nombre d'enfants extérieurs à l'animation : 2

Durée de l'activité : de 13h30 à 15h30

Exposition : Nombre de livres appartenant à la bibliothèque exposés dans la classe : 83

Ecole libre de Bois-du-Luc

Animation «Des souris et des masques»

Durée de l'animation : + 1 heure.

Classe de 2ème et 3ème

Indicateurs :

Date de la séance : 13 mars 2009

Classes de Mme Sonia et de Mme Constance – Bois du Luc (attention, une seule animation pour les deux classes réunies)

Nombre d'enfants présents à l'animation : 20

Nombre de parents présents à l'animation : 13 parents parmi lesquels seules trois mamans d'enfants bénéficiant de l'action en milieu scolaire
Durée de l'activité : de 9h à 10h45 environ
Nombre de livres appartenant à la bibliothèque exposés dans la classe : 83

Ecole Communale de Saint-Vaast :

Animation «Le sommeil»
Destinataires : 2ème et 3ème maternelles
1 classe en matinée, 1 classe après-midi
Durée : 1h00

Matin :

Indicateurs :

Date de la séance : 30 mars 2009
Classe de 2ème et 3ème
Nombre d'enfants présents à l'animation : 14
Nombre de parents présents à l'animation : 8 dont 3 mamans des enfants pris en animation
Nombre d'enfants extérieurs à l'animation : 0
Durée de l'activité : de 9h à 10h45 environ
Nombre de livres appartenant à la bibliothèque exposés dans la classe : 83

Après-midi :

Indicateurs :

Date de la séance : 30 mars 2009 (?)
Classe de 2ème et 3ème
Nombre d'enfants présents à l'animation : 14
Nombre de parents présents à l'animation : 7 dont 1 maman d'enfant pris en animation ainsi que cinq parents venus plus tard et ayant eu connaissance du projet et du rôle de la bibliothèque
Nombre d'enfants extérieurs à l'animation : 1
Durée de l'activité : de 13h30 à 15h environ
Nombre de livres appartenant à la bibliothèque exposés dans la classe : 83

c) Animation et présentation des ressources de la Bibliothèque organisée au sein de la Bibliothèque provinciale en présence des parents :

La bibliothèque a accueilli le 15 mai 2009 les parents et les enfants de trois écoles partenaires pour une visite découverte et pour assister à un spectacle.

Nous avons invité à la «Ribambelle des Mots» les enfants bénéficiant des animations issus de ces trois écoles partenaires du Ce.R.A.I.C. (Saint-Vaast, Bocage, Bois du Luc). Nous avons rédigé des lettres d'invitation que nous avons distribuées aux parents de ces enfants.

Au total, l'activité a rassemblé 11 enfants et 11 parents.

Le résultat a été très positif : les mamans et les enfants ont apprécié le spectacle, une quantité de livres non négligeable a été empruntée, le contact entre la bibliothèque, les animatrices et les parents a été très bon et les bibliothécaires ont fait connaître à leurs invités les différents services offerts (ludothèque, animations diverses, Internet, périodiques, adultes, ...).

Médiation interculturelle en milieu scolaire :

Le Ce.R.A.I.C. organise son service de médiation au sein de trois écoles partenaires sur l'entité de La Louvière et de Manage : Ecole communale du Bocage et Ecole Libre de Bois du Luc, Ecole communale de Manage. La médiatrice intervient à la demande de l'école, des élèves et des parents. L'objectif général est de favoriser une meilleure communication entre ces trois parties. Une permanence est mise en place dans chaque école.

Objectifs et fonctions de la médiation interculturelle :

- Informer les parents sur le système scolaire.
- Jouer le rôle d'intermédiaire entre les personnes concernées (enseignants, parents, enfants logopèdes, services sociaux, ...), et les personnes appartenant à différentes cultures.
- Aider à régler des situations nécessitant une meilleure compréhension au sein de l'école.
- Accueillir, écouter et accompagner les personnes concernées dans le respect mutuel en apportant à chacun une même qualité d'écoute et de conseil.
- Valoriser la culture d'origine tout en soutenant des initiatives visant le renforcement de la langue de l'enseignement.
- Soutenir les initiatives en matière de lutte contre le décrochage scolaire pour les élèves.
- Assurer une traduction neutre par les connaissances linguistiques et culturelles de la médiatrice.

Interventions de la médiation interculturelle :

La médiatrice reçoit et trie les demandes au cas par cas. Elle assure le suivi de ces demandes auprès des personnes et des services concernés (directeurs, enseignants, PMS, logopèdes, parents, ...).

L'analyse transversale des demandes et des interventions nous a permis d'identifier les différents créneaux dans lesquels notre médiatrice s'est impliquée au sein des écoles :

- absentéisme.
- orientation vers la remédiation.
- problèmes d'hygiène et de santé.
- collaboration avec le centre PMS.

- interprétariat et traduction de documents scolaires tels que lettres d'information destinées aux parents d'élèves.
- assistance lors de tests psychologiques en relation avec l'école.
- entretiens individuels entre enseignants, parents et élèves.
- manque de suivi au domicile.
- collaboration avec l'asbl «Lire et Ecrire».
- logopédie.
- problèmes de comportement.
- collaboration avec la diététicienne à l'école communale à Manage.
- collaboration avec la Bibliothèque provinciale à La Louvière dans le cadre du projet visant le soutien au renforcement de la langue de l'enseignement.

L'ensemble du corps professoral des différentes écoles partenaires et les parents soulignent l'importance de la médiation scolaire et expriment une très grande satisfaction confirmant l'efficacité de la médiation en milieu scolaire. Ils constatent que ce service facilite l'échange d'information auprès des parents et aide à l'intégration scolaire des enfants. La collaboration avec les parents et les enseignants permet de diminuer les éventuels malentendus. Il est important de relater que le service de médiation interculturelle participe activement à la réalisation des différents projets scolaires.

Participation au projet des écoles partenaires:

Projet avec la Bibliothèque provinciale :

Le 13 mars et le 16 février 2009, la médiatrice a participé aux activités mises en place dans l'école communale du Bocage et l'école libre de Bois du Luc dans le cadre de la collaboration avec la Bibliothèque provinciale ainsi qu'aux animations en présence des parents à la Bibliothèque le 15 mai 2009 (Voir les activités avec la bibliothèque).

Exemples d'interventions auprès des enfants dans les écoles :

Ecole communale du Bocage

S. et S. en 1er et en 2^{ème} maternelle :

S. et S. sont frères et d'origine turque. Ils ont des difficultés de compréhension et ils parlent avec un vocabulaire assez limité. Ils perturbent la classe car ils ne comprennent pas les consignes en raison de leur vocabulaire limité.

Les institutrices ont demandé à leur mère d'utiliser le français à la maison afin de renforcer leur langage. La maman pratiquait la langue d'origine à la maison et attendait que les enfants parlent le français à l'école. L'intervention de la médiatrice a permis d'expliquer pourquoi cette maman

avait aussi un rôle à assumer afin de renforcer le français de ses enfants à la maison. Elle a accepté de favoriser le français chez eux pour que ces derniers puissent dépasser ce problème le plus vite possible.

I.B. en 1^{er} année :

Il s'agit d'un enfant d'origine turque. Il ne participe pas aux activités. Il reste inactif et manque de confiance. Il a des difficultés d'intégration et de compréhension. Il est très mal en présence de son institutrice. Pendant l'année scolaire, il n'a pas acquis les bases nécessaires pour pouvoir passer en 2^{ème} primaire. L'institutrice sollicite l'intervention de la médiatrice.

Lors du 1^{er} entretien avec la maman, celle-ci dit rencontrer des difficultés tous les matins car I.B. refuse d'aller à l'école. I.B. a entendu parler son institutrice de son retard et d'impossibilité de passer en deuxième année. Il a perdu sa motivation pour travailler à l'école. Une 2^{ème} rencontre a été organisée avec la maman et l'assistante sociale du centre PMS. L'assistante sociale a conseillé à la maman d'orienter I.B. chez le psychologue du centre PMS.

Pour faciliter la compréhension, l'entretien a été fait dans la langue maternelle de l'enfant. N'ayant pas de résultats satisfaisants, la maman, l'école et le centre PMS ont décidé d'orienter cet enfant au Centre de Remédiation Fonctionnelle de l'Hôpital Tivoli.

A. V. en 2^{ème} année :

Il s'agit d'une fille d'origine turque. Elle est suivie depuis sa 1^{ère} primaire. Elle rencontre des difficultés de compréhension en français. Une réunion d'évaluation de la situation scolaire de A.V. en présence de sa maman a été réalisée. La maman a sollicité des cours privés. Actuellement, elle continue d'en bénéficier, mais cela reste malheureusement insuffisant.

Nous lui avons proposé une orientation vers la bibliothèque de la Jeunesse de La Louvière. À savoir que la maman ne maîtrise pas la langue française et l'intervention de la médiatrice reste nécessaire.

B.G. en 2^{ème} année :

B.G. est un enfant d'origine turque. Sa mère ne maîtrisant pas le français sollicite l'intervention de la médiatrice auprès de l'institutrice de sa fille. La mère constate que B.G. n'a pas envie d'aller à l'école. Le départ à l'école provoque un état de stress chez cette fillette. B.G. confie à sa maman qu'elle a peur de son institutrice parce qu'elle crie fort. La médiatrice en a fait part à l'institutrice qui promet d'être plus attentive.

M.T. , M.S. et M.N. en 3, 4 et 5^{ème} année :

M.T, M.S et M.N sont des sœurs. Le professeur d'éducation physique demande à la médiatrice d'intervenir auprès leurs parents car elles ne participent pas aux cours de natation.

La médiatrice organise une rencontre avec la maman sur l'importance de cette activité pour la santé et pour la prévention d'une noyade.

Ecole Libre du Bois du Luc

Z .S. en 3^{ème} maternelle :

Il s'agit d'une enfant d'origine marocaine. Le Directeur sollicite l'intervention de la médiatrice auprès des parents suite à des absences répétées. La médiatrice a pris contact avec la tante de la fillette car les parents se trouvaient à l'étranger. La tante n'a pas souhaité prendre une position et a demandé d'attendre le retour des parents. L'intervention n'a pas eu de succès.

V.X. en 3^{ème} maternelle :

Il s'agit d'un petit garçon de 3^{ème} maternelle. Il est belge. La médiatrice le suit depuis deux ans auprès de ses parents. L'institutrice constate des difficultés de prononciation et de communication. De plus, il parle très peu et ne mémorise pas ce qui est travaillé en classe. Il a constamment besoin d'aide et nécessite un suivi régulier.

L'équipe disciplinaire propose d'organiser une réunion avec le centre PMS afin de lui faire passer un test d'aptitude. Suite à ce teste, il s'avère qu'il n'est pas en mesure de suivre l'enseignement normal et donc doit être dirigé vers l'enseignement spécial.

M.A.F. en 2^{ème} maternelle :

M. A. F. est d'origine turque. L'institutrice sollicite la médiatrice pour cet enfant. Il a des absences répétées, des problèmes comportementaux et des difficultés en français. La médiatrice organise une réunion avec sa maman. Cette réunion permet de comprendre que la famille a des problèmes et le milieu familial influence M.A.F. La maman fait plus d'attention à la fréquentation régulière de l'école par son enfant. Pour améliorer la scolarité de son enfant, elle participe aux activités proposées par la bibliothèque. Après quelques semaines, l'institutrice relate à la médiatrice une amélioration nette au niveau de la fréquentation de l'école et de la participation de l'enfant dans la classe.

M.C. en 2^{ème} maternelle :

M.C. est un enfant d'origine turque. La maman maîtrise très bien le français mais elle parle très peu le français avec son fils. Une rencontre organisée

par la médiatrice permet de définir un canevas d'intervention tant à la maison qu'à l'école afin de soutenir cet enfant pour qu'il puisse rattraper son retard (apprendre à écrire son prénom, le découpage, le coloriage, parler en français).

Ecole Communale de Manage

U. K. 1^{er} année

Il est d'origine turque. Il rencontre des difficultés de compréhension et ne parle que très peu. A la demande de son institutrice, nous avons rencontré ses parents. Ils ont décidé de le laisser à l'étude pour qu'il puisse bénéficier d'un soutien lors de la rédaction de ses devoirs. Ce soutien lui a été favorable et une nette amélioration a été constatée par l'institutrice. Nous en avons fait part à ses parents.

E. O. 5^{ème} année

Il s'agit d'un enfant d'origine turque. Nous le suivons depuis 2 ans. L'institutrice constate qu'il n'a y pas d'évolution positive. E.O ne fait pas ses devoirs. Son journal de classe et ses contrôles ne sont pas signés. Il refuse de prendre son matériel scolaire (cahier, farde ...). De plus, il y a un réel manque de participation et de motivation de sa part.

Nous avons invité sa maman à une rencontre. Lors cet entretien, sa maman nous apprend que cet enfant bénéficie déjà d'un cours de français privé. Nous avons proposé à la maman de rencontrer le centre PMS. Elle a sollicité le PMS de l'école afin de mieux encadrer son enfant.

M.V. 3^{ème} année

Il est d'origine turque. L'institutrice signale des difficultés scolaires chez l'enfant et demande de contacter les parents. L'enfant ne comprend pas les consignes. Il ne maîtrise pas suffisamment le français. L'institutrice soupçonne des problèmes auditifs. Nous avons contacté sa maman et nous lui avons suggéré de rencontrer un logopède.

Il est a noté que vu le départ du staff qui intervient dans les écoles pour des raisons professionnelle (CDI à TP), le service sera réorienté au cours de l'année scolaire 2009/2010. Un partenariat avec la Province de Hainaut (Bibliothèque et SPJ) et avec le Sétis wallon sera mis en place.